

École Primaire Publique Henri DÈS  
 15 rue de la Mairie 35850 IRODOUËR  
 ☎ 02.99.39.81.26 / [ecole.0350294e@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350294e@ac-rennes.fr)

**PROCÈS VERBAL  
 Conseil d'École du 06 février 2023**

CIRCONSCRIPTION DE SAINT GRÉGOIRE

Noms	Présents	Excusés
L'Inspecteur de l'Éducation Nationale :		
M. Philippe GUICHOUX		
Directeur- Président du conseil d'école :	X	
M. Hervé FAUCHOUX		
Enseignants de l'école		
Mme Aurélie LHUISSIÈRE	X	
M. Mickaël PAUTONNIER	X	
Mme Marie TOQUET	X	
M. Cédric HAMELIN	X	
M. Florian COQUILLET	X	
Mme Mareva FEURPRIER	X	
Mme Stéphanie CHARNEAU	X	
Membres du R.A.S.E.D		
Mme Véronique LE MEZEC, Psychologue Éducation Nationale		X
Mme Véronique PILET, Enseignante spécialisée		X

Représentants des parents d'élèves		
Mme Audrey GROSSO	X	
Mme Mathilde POUGET	X	
Mme Céline BOURDAIS	X	
Mme Stéphanie BLAIS	X	
Mme Marielle LEBLONG	X	
Mme Cindy BESNIER		X
M. Mathieu BEBIN	X	
Mme Marie CADORET	X	
Mme Céline THÉBAULT	X	
Mme Marie STUTE	X	
Mme Stéphanie THÉPÉNIER	X	
Commune d'IRODOUËR		
Le Maire :		X
M. Mickaël LE BOUQUIN		
Adjoint aux affaires scolaires :	X	
M. Thomas LE MONS		
Coordinateur Enfance Jeunesse		X
M. Damien CHARNAL		
Référente Périscolaire	X	
Mme Élodie SALAÜN		

**Ouverture du Conseil d'école à 18h30**

**I. Rentrée 2023-2024**

A. Effectifs et répartitions des classes

Prévisions par niveau 2023-2024					
CYCLE I	53	CYCLE II	60	CYCLE III	45
TPS	3	CP	22	CM1	19
PS	17	CE1	21	CM2	26
MS	17	CE2	17		
GS	16				
158					
				8 classes	19,8
				7 classes	22,6
				6 classes	26,3

Aucune mesure de carte scolaire n'est prévue sur notre école. Nous devrions donc rester à 7 classes l'année prochaine.

**Question RPE :**

- Après 5 mois et la fermeture d'une classe, quel est le ressenti des enseignants sur le nombre d'élèves par classe ?  
 Le changement n'a pas entraîné de classes surchargées cette année. La fermeture était justifiée quantitativement. L'inconvénient se situe sur le demi-poste d'ATSEM perdu.

## II. Périscolaire

Madame Elodie SALAÛN (anciennement LABRO) est la référente périscolaire. Une adresse dédiée a été créée pour la contacter : [periscolaire@mairie-irodouer.fr](mailto:periscolaire@mairie-irodouer.fr) ou par téléphone au 07.48.12.53.32

### Questions RPE

- *Serait-il possible d'avoir des précisions de la mairie sur l'organisation du service minimum d'accueil des enfants lors des grèves ? Nous imaginons bien que c'est un exercice difficile !*

La mairie a peu de temps pour s'organiser (48h). S'il n'y a pas assez de personnel non gréviste, la mairie peut faire appel à des élus ou des bénévoles. La mairie ne peut pas donner un volume horaire plus important à un personnel non gréviste. La liste des personnes mobilisables doit être réalisée en amont et vérifiée par l'autorité académique. Aussi n'importe quelle personne ne peut être mobilisée du jour au lendemain pour assurer le SMA.

- *Serait-il possible d'avoir un point sur les mises à jour du Portail familles ? Sont-elles terminées ? Cela a pu poser des difficultés à certaines familles. Quelle perspective d'évolution de cet outil ?*

Il y a eu beaucoup de difficultés à gérer cet outil (bugs du logiciel, SAV très difficile à contacter...). Actuellement, la mairie consulte 2 autres prestataires : ABELIUM et BERGER LEVREAU.

- *Serait-il possible d'avoir un retour sur le changement de prestataire de restauration ? La commune et les équipes sont-elles satisfaites de ce nouveau prestataire ?*

La mairie est globalement satisfaite. La qualité de la présentation et de la valeur nutritionnelle est supérieure.

En revanche, le changement de prestataire ne change pas le comportement des enfants (petits mangeurs notamment). Des formations / ateliers vont être proposées aux enfants.

Avec RESTORIA, la nourriture arrive en bacs plastiques qui doivent être nettoyés et restitués. Ce point est à revoir avec le prestataire au profit d'une livraison en grands bacs inox. Ce nouveau prestataire est moins souple sur les annulations/ajouts de repas. Il demande les effectifs 7 jours à l'avance. Par exemple, pour la grève du 31 janvier, il n'a pas été possible d'annuler les repas. Ils ont été donnés aux « Restos du cœur »

- *Les activités BD et théâtre ont été accueillies très positivement par les enfants. D'autres projets sont-ils programmés ?*

Ateliers du midi : Alison se propose de revenir et faire d'autres ateliers (jeux de société).

Ateliers proposés le soir : ateliers danse, jeu papote, school forest, ...

## III. Absence d'un enfant

Le Directeur rappelle la procédure lors de l'absence d'un enfant tirée du règlement type départemental :

[...] *Les obligations des élèves, définies par l'article L.511-1 du code de l'éducation, incluent l'assiduité. Les parents ou responsables légaux sont fortement impliqués dans le respect de cette obligation. S'il revient au maire de contrôler le respect de l'obligation de l'instruction, il appartient au directeur d'école de contrôler le respect de l'obligation d'assiduité liée à l'inscription à l'école (conformément à l'article R.131-6 du code de l'éducation). En application de l'article R.131-5 du code de l'éducation, les absences sont inscrites dans un registre d'appel et regroupées dans un dossier ouvert pour la seule année scolaire. Au début de chaque demi-journée, l'enseignant ou toute personne responsable d'une activité organisée pendant le temps scolaire procède à l'appel des élèves. En application de l'article L.131-8 du code de l'éducation, lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les personnes responsables doivent, sans délai, faire connaître au directeur d'école les motifs de cette absence*

En effet, si les parents n'ont pas prévenu de l'absence de l'enfant, le Directeur est chargé aussi vite que possible de prendre contact avec la famille pour connaître le motif de l'absence. Ces dispositions sont prises notamment dans le cadre de la protection de l'enfance. Exemple est donné d'un enfant qui serait parti seul de la maison et ne serait pas arrivé à l'école.

À l'école, le règlement intérieur demande aux parents de prévenir par mail afin de laisser une trace écrite. Ce courriel doit être envoyé simultanément à l'enseignant.e, à l'adresse de l'école ([ecole.3050294e@ac-rennes.fr](mailto:ecole.3050294e@ac-rennes.fr)) et au périscolaire si l'enfant fréquente la garderie/cantine ([periscolaire@mairie-irodouer.fr](mailto:periscolaire@mairie-irodouer.fr)).

## IV. Sécurité à l'école

### Exercice PPMS Attentat intrusion

Exercice qui prépare à la situation dans laquelle une personne malveillante s'introduirait dans l'école.

L'exercice s'est bien déroulé. Le signal s'est bien entendu dans les classes.

Les classes de maternelle se sont confinées, les élémentaires se sont d'abord confinés puis ont fui.

Un bilan a été fait en équipe et dans les classes mais ne sera pas consigné dans ce PV pour des questions de sécurité.

Le directeur profite de ce point pour demander à la mairie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le portillon du périscolaire se referme correctement. Ce n'est pas le cas, il reste ouvert bien souvent.

## V. Moyens financiers

### A. APE :

À L'AG du mois de septembre un bureau transitoire avait été élu. Suite à des nouvelles volontés de départs au sein du bureau, une nouvelle AG exceptionnelle a été organisée le 8 décembre 2022.

Un nouveau bureau a pu être élu :

- Présidente : Marion DE MEYER (maman de Marcel en PS)
- Vice-Président.e.s : Marine MOLARD (maman de Joachim en GS), Romuald CLOTEAU (papa de Lalie CE2 et Mia MS), Karl BRIER (papa de Robin en CP)
- Trésorière : Cloé DUFFROS (maman d'Ambre en TPS)
- Trésorière adjointe : Audrey GROSSO (maman de Noah CM2 et Luca MS)
- Secrétaires : Marie STUTE (maman de Louise CE2), Céline BOURDAIS (maman de Nonna CE2 et Katell CP), Lydie LE TYNEVEZ (maman de Johan CE2)

L'équipe enseignante remercie à nouveau l'ancien bureau pour leur mobilisation et souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe.

### **Remarque RPE**

*Les RPE félicitent l'APE pour la nouvelle dynamique qu'elle a su insuffler dans son organisation.*

### **B. Mairie budget 2023**

### **En 2023 :**

Le budget 2023 n'a pas encore été voté par le conseil municipal. Le budget sera normalement le même.

Pour rappel :

- Fournitures scolaires – 48 € par enfant
- Livres scolaires : 1 000 €
- Livres de bibliothèque : 200 €
- Prise en charge du transport et des entrées à la piscine.
- Subvention pour les classes "découverte" réalisées : 8 € / jour / enfant, limité à 3 000 €.
- Subvention pour les activités d'éveil et culturelles : 18 € par enfant soit 3 582 € (versée à l'OCCE).

## **VI. Projets pédagogiques**

### **École**

- Boîte à livres : 3 en tout pour l'instant sur la commune. Une boîte va être installée à côté de l'école devant la salle multifonctions. Ce lieu est choisi après avis du conseil d'école.

*Remarque : le choix du conseil d'école n'a finalement pas été suivi. La boîte est installée sur la clôture de l'école à côté du portail principal.*

- Fresques avec l'artiste Strat Oster. 2 thèmes :
  - La forêt amazonienne sur un mur du préau de la cour maternelle ;
  - Les insectes sur le grand mur de la cour élémentaire.

Réunion avec l'artiste le 6 mars pour fixer le nouveau planning d'intervention

- Aménagement / Végétalisation des cours de l'école :
  - Installations réalisées de 2 pergolas aux vacances de Noël avec des bacs. Une pergola devant la classe de Cédric HAMELIN et une autre devant la classe de Stéphanie CHARNEAU seront installées au cours de l'année.
  - Demande d'une table sous une pergola (à ne pas fixer pour pouvoir moduler).
  - Début de l'aménagement cour maternelle (copeaux, rondins, lieu de convivialité) : les enseignants doivent redire aux services techniques leurs souhaits. Une réunion est prévue pendant les vacances de février pour fixer le planning.
  - Portillons à l'arrière : intervention de la société durant les vacances de février.
- Le journal de l'école le « Dès infos » : le numéro 3 paraîtra au retour des vacances de février.
- Piscines :
  - Piscine Océlia : 10 séances au dernier trimestre (à partir du 7 mars) pour les CE1 et CE2 de 9h40 à 10h20 le mardi. Nous avons dû demander à des parents d'autres classes de venir accompagner. Un grand merci à elles !
  - La piscine de SAINT-MEEN va rouvrir le 1<sup>er</sup> Avril, des créneaux vont être libérés. C'est à éclaircir avec la commune et la piscine pour savoir si l'école pourra en bénéficier dès cette année.

### **Cycle I (maternelle)**

- Cin'école : les élèves iront 3 fois au cinéma (13 décembre, 7 mars et 23 mai)
- Le quatuor à cornes (3 courts-métrages) le 13 décembre – Pas pareils... et pourtant le 7 mars.
- Maternelle – CP – CE1 : Caserne des pompiers : contact établi avec Pierrick ORAIN, pompier.

- Correspondance avec Montreuil le Gast pour la classe de M. COQUILLET : Rencontres sportives avec 2 classes de Montreuil sur place et accueil à Irodouër.

### **Cycles II et III**

- Le dragon Céladon : les classes de GS/CE1, CP et CE2 ont mis en sons / voix un album de littérature de jeunesse. Aurélie DESBOIS (musicienne intervenante) a fait un travail différencié par classe. Montage final autour de l'album disponible sur le site de l'école : <https://ecole-primaire-henrides-irodouer.ac-rennes.fr/spip.php?article1500>
- Projet Opéra : Julien JOUBERT : les classes de CM1/CM2 ont présenté un spectacle préparé grâce aux interventions d'Aurélie Desbois (intervenante) et Julien Joubert (2 venues). → Pour continuer le projet, les classes de CM1-CM2 assisteront à une représentation à l'opéra de Rennes le 5 juin.

### **Remarque RPE**

*Le spectacle "Nous n'irons plus à l'opéra" a été une très belle réussite et une expérience forte pour les enfants. Nous remercions l'ensemble des encadrants et notamment les enseignants de l'école pour leur implication de ce projet ambitieux.*

- Sport à l'école : Vincent LECLAIR animateur sportif sur la commune
  - Lutte : classes de CP et CE2 / 10 séances
  - Kin-ball : classes de CE2 et CM1-CM2 / 10 séances
- CE2 : Journée sport – santé – handicap / Montauban de Bretagne - 23 mars (avec l'Office cantonal des sports de St Méen / Montauban) : découverte des handisports avec des ateliers de sensibilisation.
- Correspondance des CP avec une classe de Montauban-de-Bretagne : 07 février (Montauban) / 15 juin (venue à Irodouër).
- Projet voile pour les CE2 et les CM1-CM2 au centre nautique de Bétineuc :  
CM1-CM2 : du 27 au 31 mars. CE2 : 05-06-12-13 juin.  
Coût par élève : 86,50€. Participation des familles : 40€.  
Test nautique à passer en amont pour les CM1-CM2. Les CE2 passeront le test nautique durant le cycle piscine.
- Classe Poney - Nature avec une nuitée au centre Fénicat de Bruz pour les CP et les CE1 les 13 et 14 mars 2023.  
Coût par élève : 150€. Participation des familles : 50€.  
Le 1<sup>er</sup> jour : pique-nique à fournir par les familles.
- CM1-CM2 / Webinaire sur le Cyberharcèlement (organisé par Un jour, une actu) le 18 novembre. Les élèves préparent des questions qu'ils envoient en amont. Des réponses sont apportées aux enfants lors de l'émission. Dangers liés aux réseaux sociaux, jeux vidéos en réseau, ... Numéro vert : 3018.
- Visite du collège de Romillé pour les CM2 : 20 janvier. Mélange avec les élèves de Langouët. Les élèves ont assisté à 4 cours.

### **VII. Questions des RPE**

- *La benne à journaux sera installée à quel endroit et à quel moment ?*

*Message de Valcobreizh en octobre 2022 :*

*Pour rappel : ce qui change suite à la nouvelle convention*

*La collecte des journaux en benne s'arrête et est remplacée par la mise en place d'un nouveau système plus pratique, plus performant et que vous aurez à disposition toute l'année, à savoir des colonnes dédiées spécifiquement pour les journaux comme vous pouvez les avoir pour les papiers en mélange. Une colonne journaux est prévue dans chacune des communes du territoire du SMICTOM de plus de 600 habitants. La mise en place de ces colonnes journaux est prévue d'ici la fin d'année 2022.*

*Message du 6 février 2023 : Bonjour, des colonnes à journaux pour équiper le territoire sont prévues mais le prestataire assurant leur conception et leur livraison n'a pas été en mesure de respecter les délais initialement prévus... Nous recevons quelques colonnes journaux (commande incomplète) dans les jours à venir mais le service communication n'est pas en mesure de vous dire si Irodouër fera partie des premières à être dotée. Nous vous conseillons de stocker vos journaux si cela est possible pour vous en attendant. Nous communiquerons très bientôt sur les 1ères communes qui seront dotées et sur les dates des prochaines livraisons quand nous en saurons plus par notre prestataire. Bonne journée à vous*

*A IRODOUER, la benne est prévue sur le parking du cimetière.*

*Remarque : Depuis le Conseil d'école, la benne a été installée à l'endroit prévu.*

- *Les toilettes et lavabos pour les maternelles utilisent BEAUCOUP d'eau pour l'utilité qu'ils ont... Serait-il possible de voir pour diminuer ce gaspillage d'eau potable ?*

*Une enquête avait été menée pour connaître les points à améliorer sur l'école. Contrôle des chasses d'eau, réglage de la quantité d'eau des robinets. La mairie a reçu des mousseurs pour équiper les robinets des toilettes.*

*Par ailleurs, Monsieur LE MONS ajoute que les éclairages de l'école seront revus (en étude pour l'instant) : changement des blocs néons par des LEDS et des capteurs de présence.*

- *Enfin une question pour avoir là aussi le ressenti des enseignants. En fin d'année (comme à Noël même si c'est plus rare), certains parents offrent aux enseignants des cadeaux. Certains enfants dont les parents ont peu de moyens peuvent ne pas avoir de cadeau et avoir un sentiment de "honte". Quel regard portez-vous sur ce sujet qui peut être révélateur d'une certaine inégalité sociale ? Des écoles ont-elles mis en place des dispositifs particuliers pour résoudre cette difficulté ?*

Il n'y a évidemment aucune obligation et les enseignants ne demandent pas de cadeaux aux familles. Toutefois, recevoir un présent en fin d'année nous touche et valorise notre investissement auprès de nos élèves. C'est une façon pour les familles de nous adresser leurs remerciements. Toutes les attentions quelles qu'elles soient nous touchent et sont valorisées de la même façon, la valeur financière du geste n'a pas d'importance mais c'est bien l'intention que la famille et l'enfant y ont porté qui comptent.

**Fin du conseil d'école à 19h50.**

Le Directeur, Hervé FAUCHOUX

 **ECOLE PUBLIQUE  
HENRI DÈS**  
15 rue de la Mairie  
35850 IRODOUER  
Tél/Fax : 02 99 39 81 26

Le secrétaire, Cédric HAMELIN



Relecture par  
Céline BOURDAIS et Mathilde  
POUGET, RPE